



Municipalité de Mont-Saint-Michel

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2021

La soussignée donne avis public à l'effet que le conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2020 à 19 h 00, en la salle du conseil située au 94, rue de l'Église.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture de l'ordre du jour;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de question ;
5. Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Municipalité de Mont Saint Michel;
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023;
7. Appropriation de surplus au 31 décembre 2020 pour l'exercice suivant;
8. Taux d'intérêt sur toutes les taxes dues – année 2021 ;
9. Levée de l'assemblée.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Donné à MONT-SAINT-MICHEL, ce 3^e jour du mois décembre 2020.

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Tardif, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 h et 12 h, le 3^e jour de décembre 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal et à la bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3^e jour de décembre 2020.

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG